



# **FORMATION TOURISME CRÉER UN HERBERGEMENT EN CHAMBRES D'HÔTES Les compétences clés de l'activité**

mercredi 25 avril 2012, par [lpe](#)

Devenez acteur du tourisme local en créant une maison d'hôtes



## **CONTENUS THEMATIQUES :**

- Créer son activité (Principes et règles de création d'entreprise)
- Pratiquer l'activité au quotidien
- Communiquer en langue anglaise
- Connaître ses droits et appliquer la réglementation
- Promouvoir son établissement
- Gérer ses activités administratives et commerciales
- Recevoir en table d'hôtes
- Accueillir et communiquer
- Informatique et Internet
- Entretien de la maison
- Aménager et entretenir les espaces extérieurs
- Appliquer les règles élémentaires de mise en valeur du bâti
- Valoriser son territoire
- Devenir un pôle touristique
- Sécuriser ses hôtes
- Économiser les énergies
- Sensibiliser aux éco-gestes

## LES MODALITES DE FORMATION

La formation est organisée sur le principe de la « formation-action ». Toute au long de la formation, chaque participant avec l'aide d'un référent en activité conduit son projet d'installation. Une journée à minima est consacrée à ce travail chaque semaine. La création d'activité est pilotée par la Boutique de Gestion (réseau national de conseil et de formation en création d'entreprise). Les participants bénéficient d'un accompagnement de leur projet.

La formation permet l'acquisition conjointe des connaissances et des compétences nécessaires à la pratique de l'activité dans ses multiples dimensions : l'accueil en chambre d'hôtes, l'accueil en table d'hôtes, le conseil touristique, l'offre d'animation ...

Des études de cas, des exercices de mise en pratique, des échanges, des apports de praticiens, des retours d'expériences, des témoignages, des expériences pratiques mais aussi des apports théoriques constituent le cadre pédagogique de cette action.

La formation est l'occasion d'acquérir une première expérience en situation avec un référent (hébergeur en exercice). La formation privilégie également la constitution d'un réseau informatif et d'échanges entre les membres du groupe, voire avec les professionnels de l'accueil touristique au niveau local. Cet axe s'appuie pendant la formation sur l'utilisation d'outils Internet de travail collaboratif à distance.

## PARTICIPATION

Pour les demandeurs d'emploi (CSP), la formation est financée par les OPCA.

Les frais d'hébergements et de repas sont à la charge des participants. Un hébergement est possible en chambres d'hôtes de la périphérie du Futuroscope de Poitiers.

Renseignements complémentaires au GRETA Vienne : 05.49.88.22.66

[commercial.greta-vienne@ac-poitiers.fr](mailto:commercial.greta-vienne@ac-poitiers.fr)



[Publi-information](#)